

PLAN D'AMÉNAGEMENT Feuille info régionale n° 3



La 3^e correction du Rhône et le secteur Sierre – St-Léonard

Des feuilles d'information accompagnent la publication pour information du Plan d'aménagement Rhône. Elles résument l'essentiel des informations selon trois volets: général, thématique et régional.

La 3^e correction du Rhône est élaborée selon les principes du développement durable, en partenariat avec les communes et représentants des intérêts locaux. Cinq commissions régionales de pilotage (COREPIL) ont été constituées avec les partenaires régionaux pour définir leur vision du développement de la plaine dans leur région et accompagner l'élaboration du projet Rhône. Une brève synthèse du travail effectué en lien avec le projet de Plan d'aménagement est présentée pour chaque COREPIL ainsi que pour la Vallée de Conches.

FEUILLES INFOS GÉNÉRALES

1. Pourquoi une 3^e correction du Rhône?
2. Comment protéger durablement la plaine?
3. Le Plan d'aménagement Rhône: c'est quoi?
4. Le Plan d'aménagement Rhône: infos pratiques et questions fréquentes

FEUILLES INFOS THÉMATIQUES

1. Infrastructures et cours d'eau
2. Agriculture
3. Nature, paysage, chasse et pêche
4. Environnement
5. Énergie
6. Territoire, risque résiduel et intervention d'urgence
7. Économie, tourisme, loisirs et culture, formation et sports

FEUILLES INFOS RÉGIONALES

1. Vallée de Conches
2. Brigue – Salquenen
3. Sierre – St-Léonard
4. Sion – Chamoson
5. Riddes – Evionnaz
6. St-Maurice/Lavey – Lac

La COREPIL de Sierre

regroupe les communes de Sierre, Chippis, Grône, Chalais et St-Léonard ainsi que les représentants des secteurs primaire, secondaire, tertiaire et des milieux de la nature.

Présidée par M. Stéphane Pont, pour le compte de Sierre Région, les membres se sont réunis durant plus de 3 ans pour suivre l'élaboration du projet Rhône et élaborer, à l'aide d'ateliers participatifs, un concept de développement de la plaine de Sierre (CDP), traitant notamment des thèmes suivants:

- Nature
- Agriculture
- Loisirs et tourisme
- Arts & métiers et industrie
- Aménagement du territoire et infrastructures.

Pour plus de renseignements: Sierre Région, TechnoArk 3, 3960 Sierre et www.maplaine.ch



Les enjeux territoriaux prioritaires en lien avec le plan d'aménagement du Rhône, selon la vision à long terme du CDP

Parmi les thèmes abordés et les enjeux territoriaux identifiés par le Concept régional de développement de la plaine (CDP), sont particulièrement liés au Rhône les enjeux territoriaux suivants:

Chippis – Géronde

Contextualisation urbaine de la mesure prioritaire Sierre-Chippis et liaison transversale entre le Rhône et le lac de Géronde. Création d'un espace nature & loisirs avec une liaison piétonne sur le Rhône et une densification de l'espace bâti.

Pramont – Chablé – Etreys

Élargissement du lit du Rhône avec des zones d'eaux calmes. Petit poumon vert au milieu des collines de la plaine qui servira de relais entre Pfyn-Finges et Poutafoutana et restaurera une forêt alluviale. Restructuration agricole. Amélioration de la base de loisirs et de camping.

St-Léonard

Élargissement du Rhône. Intégration de la zone sportive de St-Léonard dans un espace Nord/Sud avec aménagement d'une liaison piétonne traversant le fleuve en direction de Poutafoutana.

Les principales caractéristiques du projet de plan d'aménagement du Rhône

Actuellement, le mauvais état des digues et le manque de capacité du Rhône constituent un danger pour la plaine, surtout en rive gauche du Rhône à l'amont de Poutafoutana. En cas de rupture de digue, des dommages importants pourraient se produire dans le site industriel de Sierre-Chippis ainsi que dans des zones habitées de la plaine, notamment à Granges.

Pour améliorer cette situation, le plan d'aménagement prévoit (cf. plan au verso):

- un **élargissement sécuritaire** minimal en dehors des zones à fortes contraintes,
- l'**abaissement du lit du Rhône** jusqu'à 2 m dans la traversée de Granges, combiné avec un élargissement,
- des **élargissements ponctuels** pour favoriser les synergies, à Pramont et à St-Léonard,
- l'**adaptation des rives du Rhône** au contexte urbain de Sierre/Chippis (mesure prioritaire).

Pour plus de renseignements sur cette région et ses liens avec la correction du Rhône, vous pouvez consulter le rapport de synthèse du PA-R3, chap. 7 et plans annexés, disponible auprès de votre commune et sur www.vs.ch/rhone



PLAN D'AMÉNAGEMENT Feuille info régionale n° 3

